

Universités partenaires



Modalités pratiques

- **Durée**
1 an (possibilité d'étalement sur 2 ans)

- **Conditions d'accès**

Ce Master complémentaire est accessible aux personnes détentrices d'un diplôme universitaire de deuxième cycle, ou d'un diplôme d'enseignement non universitaire de type long tels que le Master ingénieur industriel et le Master en architecture.

Modalités d'admission

La procédure d'admission prévoit, avant inscription officielle dans une des Académies participantes, le dépôt d'un formulaire de demande d'admission qui est examiné par le comité de gestion du programme. Celui-ci décide de son acceptation sur base de la formation initiale du candidat et de sa correspondance avec le module de spécialisation choisi.

Inscriptions

Les étudiants ont le choix de s'inscrire au rôle d'une des Académies participantes. Un comptoir est organisé au sein des universités organisatrices, soit l'Université de Liège, l'Université de Mons-Hainaut, l'Université catholique de Louvain et l'Université Libre de Bruxelles.

Organisation pratique

Les cours sont dispensés tout au long de l'année académique (du 15 septembre au 30 juin) sur les différents sites des universités participantes, à raison de deux jours par semaine, de 9 h à 18 h (mardi et vendredi). Un seul et même thème est abordé par demi-journée ; les cours d'une même journée sont toujours organisés sur le même site.

Comité de gestion :

Prof. A.-S. Nyssen (ULg)
Prof. A. Van Daele (UMH)
Prof. C. van de Leemput (ULB)
Prof. G. Herman (UCL)

Jury d'admission :

Prof. A.-S. Nyssen, Présidente: asnysen@ulg.ac.be
Prof. P. Mairiaux, Secrétaire: ph.mairiaux@ulg.ac.be

Master complémentaire conjoint en Gestion des Risques et Bien-être au travail

Spécialisations en:

- Ergonomie
- Aspects psychosociaux



En collaboration avec:
SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
rue E. Blerot 1 - 1070 Bruxelles
www.emploi-belgique.be



La prévention des risques au travail, notamment les risques ergonomiques et psychosociaux, est une préoccupation sociale et légale en Belgique, tout comme dans d'autres pays européens. Le Master complémentaire en Gestion des risques et Bien-être au travail offre une formation de qualité encadrée et reconnue. L'atout majeur de ce Master réside dans la formation multidisciplinaire qu'il propose, associant des spécialistes de domaines différents (psychologie du travail, ergonomie, santé publique, etc.) issus de plusieurs universités belges.

Pour les conseillers en prévention spécialisés plus particulièrement, ce programme, unique en Communauté Française, permet de répondre aux exigences de l'Arrêté royal du 5 décembre 2003 (faisant suite à la loi sur le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail du 8 août 1996) qui définit les exigences de formation pour les conseillers en ergonomie, en hygiène industrielle et pour les aspects psychosociaux.

Organisation

Ce Master est organisé conjointement par l'Académie Wallonie-Europe, l'Académie Louvain et l'Académie Wallonie-Bruxelles, à l'initiative des Facultés de Psychologie et des Sciences de l'Education des Universités de Liège, Louvain-la-Neuve, Bruxelles et Mons.

Public visé

Ce Master s'adresse aux personnes appelées à occuper des fonctions de responsabilité en matière de sécurité et de santé au travail.

Il vise à répondre aux besoins de formation notamment des :

- conseillers en prévention
- ergonomes
- psychologues
- sociologues
- conseillers en ressources humaines
- ingénieurs civils et industriels
- médecins du travail
- juristes
- informaticiens

Programme

60 crédits répartis comme suit :

- tronc commun (15 crédits): formation multidisciplinaire de base
- module de spécialisation au choix (30 crédits): soit « Ergonomie », soit « Aspects psychosociaux, y compris la violence, le harcèlement moral et sexuel au travail »
- travail de fin d'études (15 crédits) dans le module de spécialisation choisi
- Soit 45 journées de formation, à raison de 2 journées par semaine (mardi et vendredi).

Programme détaillé

Tronc commun: formation multidisciplinaire de base	Crédits
Cadre et missions de la fonction de préventeur (y compris introduction du master)	3
Gestion des risques (y compris la gestion des accidents du travail, maladies professionnelles...)	5
Analyse du travail	2
Introduction aux disciplines (ergonomie, aspects psychosociaux, hygiène, etc.)	3
Approche psychosociologique des organisations	2
	15

Crédits	Module de spécialisation en Ergonomie	Module de spécialisation en Aspects psychosociaux, y compris la violence, le harcèlement moral et sexuel au travail	Crédits
3	Normalisation, législation spécifique à l'ergonomie	Cadre législatif en matière de risques psychosociaux	2
3	Ergonomie et Technologie de l'information	Conflits et médiation	2
3	Evaluation des charges du travail (physique, mentale, psychique)	Définition et évaluation des risques psychosociaux individuels et collectifs	4
3	Conception et Evaluation en ergonomie	Techniques en intervention psychosociale	3
3	Organisation du travail et changements: cours transversal		3
4	Travail, santé et bien-être : cours transversal en partie		5
4	Méthodes quantitatives et qualitatives : cours transversal		4
4	Gestion de projet en ergonomie	Gestion de projet en matière de risques psychosociaux	4
3	Questions de recherche en ergonomie	Questions de recherche relatives aux risques psychosociaux	3
15	Travail de fin d'études (TFE)	Travail de fin d'études (TFE)	15
45			45